

Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 1^{er} octobre 2021

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 de notre règlement interne, je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

La langue luxembourgeoise gagne de plus en plus en popularité et ainsi ses cours de langue. Entre 2008 et 2018 le nombre de cours de langue luxembourgeoise proposé à l'Institut national des langues s'est vu tripler.

Aussi dans les régions limitrophes du Grand-Duché, des cours de langue luxembourgeoise apparaissent davantage et y connaissent un grand succès.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et la Jeunesse :

- Monsieur le Ministre peut-il m'informer sur l'évolution des inscriptions aux cours de langue luxembourgeoise au Luxembourg ? Quelles étaient les répercussions de la pandémie sur ces cours ?
- Est-ce que le ministère suit l'évolution des cours de langue luxembourgeoise à l'étranger ? Existe-il par exemple un inventaire ou des chiffres sur les cours de langue luxembourgeoise tenus à l'étranger et le nombre de participants ?
- Apprenant récemment que les régions frontalières ont parfois des difficultés à trouver le personnel nécessaire pour la tenue de ces cours, comment le Luxembourg soutient-il la promotion de sa langue véhiculaire dans la région frontalière ? Existe-t-il des programmes de coopération ou d'échange ?

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.



Yves Cruchten
Député



Réponse de Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse à la question parlementaire n° 5035 de Monsieur le Député Yves Cruchten

Ad 1)

Je confirme que les cours de langue luxembourgeoise pour adultes ont constamment gagné en popularité, comme le montre le tableau ci-après.

Inscriptions	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021
SFA/Conventionné	9 192	9 276	8 396	8 269
EuRegio	424	456	455	440
INL	4 756	5 291	6 217	5 566

Pendant la pandémie, les inscriptions aux cours conventionnés, organisés par le Service de la formation des adultes (SFA) du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse (MENJE), ont connu une légère baisse de l'ordre de 10 %. Pendant les périodes où les formations en présentiel n'étaient pas autorisées, une grande partie des cours ont pu être organisés en mode e-learning.

Pour l'offre des cours de prestataires privés, mon ministère ne dispose pas de chiffres, vu que c'est la Direction des Classes moyennes du Ministère de l'Économie qui est compétent pour ces institutions. À l'Institut national des langues (INL), des cours en *blended learning* ont été introduits en 2020/2021. Ce format a fait ses preuves et il sera maintenu afin de compléter l'offre de l'INL.

La faible baisse du nombre d'inscriptions aux cours de langue luxembourgeoise, résulte d'une gestion efficace de la crise sanitaire, grâce notamment à la mise en place minutieuse des dispositions sanitaires. Une autre manière pour contrer les effets néfastes de la crise sanitaire a été d'introduire les bons donnant droit à une inscription gratuite à un cours similaire. De surcroît et conformément au règlement grand-ducal du 20 mai 2020 portant dérogation à l'article 6, paragraphe 1^{er} du RGD du 27 juin 2018 fixant le montant des droits d'inscription aux cours organisés à l'INL, les détenteurs d'un tel bon ont profité d'une priorité pour leur admission ultérieure à des cours.

Ad 2) et 3)

Depuis 1997, EuRegio coordonne l'organisation des cours de luxembourgeois dans des communes lorraines en coopération avec mon ministère et plus particulièrement le Service de la formation des adultes et le Syvicol (syndicat des villes et communes luxembourgeoises). Les cours sont organisés dans les communes suivantes : Audun-le-Tiche, Florange, Hayange, Hettange-Grande, Sierck-les-Bains, Villerupt, Volmerange-les-Mines, Roussy-le-Village, Thionville, Yutz et la Communauté d'Agglomération du Grand Longwy.

Le MENJE ne dispose à ce stade pas encore de statistiques concernant le nombre d'apprenants inscrits dans des cours de luxembourgeois dans les structures de formation d'adultes de nos pays limitrophes.

Comme le SFA vient de conclure, en 2021, des conventions avec les autorités compétentes de la Sarre et de Rhénanie-Palatinat, des statistiques y afférentes devront être disponibles sous peu.

Plus précisément, le Luxembourg a conclu des accords avec le *Ministerium für Bildung und Kultur des Saarlandes* et la *Kreisvolkshochschule Trier-Saarburg*. En mettant à disposition des formateurs, le MENJE soutient les cours organisés aux établissements suivants : la *Volkshochschule Konz*, la *Volkshochschule Saarburg*, la *Volkshochschule Schweich*, la *Volkshochschule Gusterath*, la *CEB Akademie Merzig-Hilbringen*, la *VHS Kreis Merzig-Wadern*, le *Sprachenzentrum udS* et la *VHS Regionalverband Saarbrücken*.

Une collaboration avec le Rectorat de la Région académique Grand Est et de l'Académie de Nancy-Metz est envisagée pour 2022. Les négociations y relatives sont en cours. Mon département vise surtout deux axes d'intervention :

1. L'organisation de cours de luxembourgeois destinés à des demandeurs d'emploi. Le SFA envisage d'intervenir au GRETA de Longwy, Metz, Talange et Thionville. (On entend par GRETA un groupement d'établissements qui fédèrent leurs ressources pour organiser des actions de formation continue pour adultes).
2. La mise en place de cours de luxembourgeois optionnels, destinés à des jeunes apprenants des domaines des soins, de l'éducation et de l'HORECA. L'INL entend collaborer avec des lycées professionnels dépendant de l'Académie de Nancy-Metz. D'un point de vue format, ces formations auraient lieu de manière hybride, essentiellement en distanciel.

En vue de promouvoir l'apprentissage de la langue luxembourgeoise à l'étranger et surtout dans les pays limitrophes, l'INL, à l'initiative de l'ambassade du Luxembourg à Paris et en collaboration avec le MENJE, a organisé des cours de luxembourgeois pour particuliers pour le cercle des Luxembourgeois résidents à Paris. 24 personnes s'y sont inscrites et les cours se sont déroulés du 10 février au 14 février 2020. Ce projet ayant connu un grand succès, une deuxième session est en cours d'élaboration et sera probablement proposée en février 2022. Mon département se trouve actuellement en étroite communication avec plusieurs ambassades à travers le monde, en vue de promouvoir davantage l'apprentissage de la langue luxembourgeoise à l'étranger.

D'autre part, en suivant le rythme de la digitalisation et dans le but de faciliter l'accès à une formation certifiée de la langue luxembourgeoise et de former des formateurs, l'INL travaille actuellement sur une nouvelle version du ZLSK (*Zertifikat Lëtzebuenger Sprooch a Kultur*). L'accent y est mis sur une formule *blended learning*, limitant ainsi les déplacements à l'INL et permettant ainsi à des personnes intéressées, répondant au profil recherché et demeurant à l'étranger, de participer à cette formation.

Luxembourg, le 9 novembre 2021

Le Ministre de l'Éducation
nationale, de l'Enfance et de la
Jeunesse

(s.) Claude MEISCH